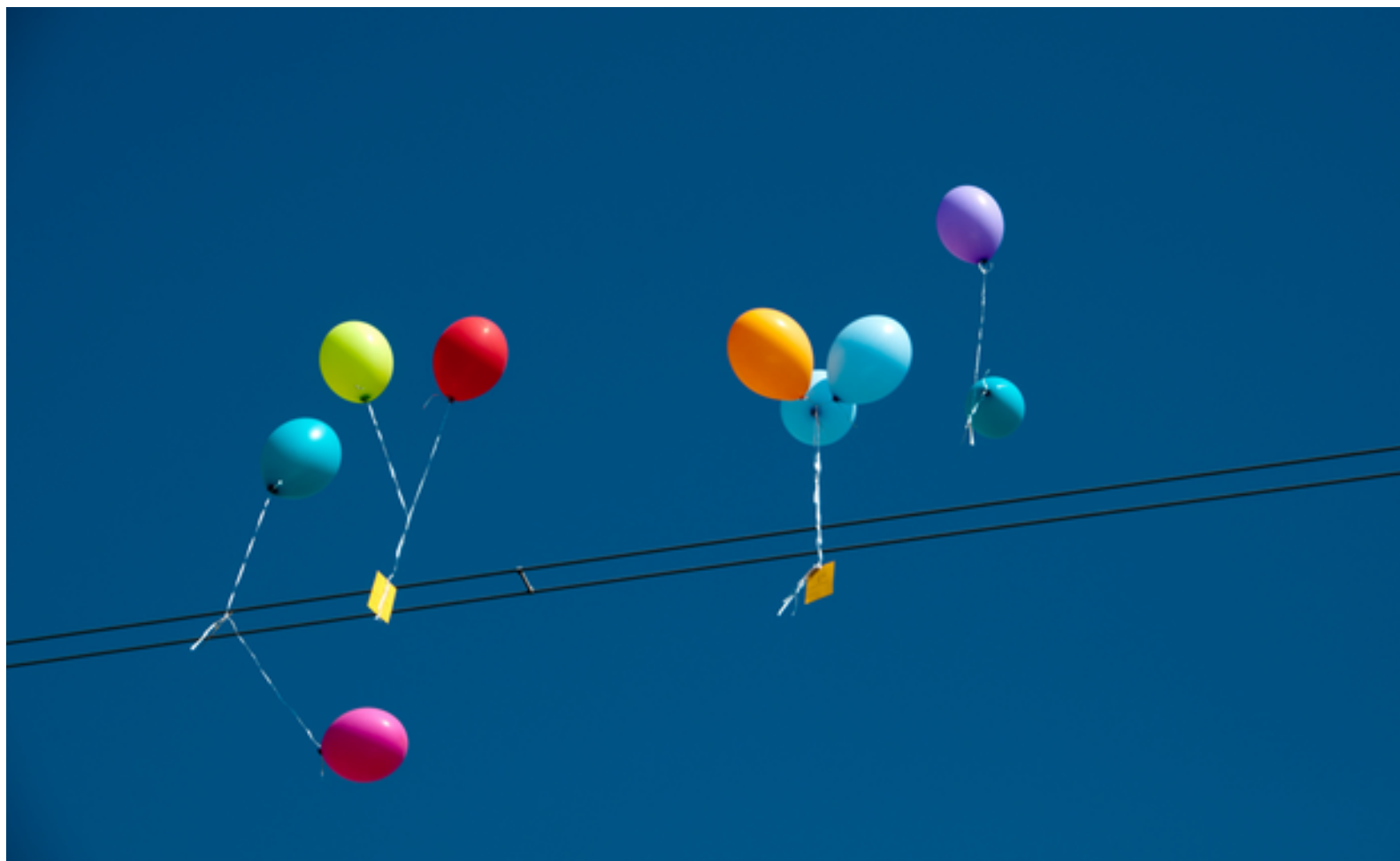




ÉDITORIAL - VIVRE ENSEMBLE

MARISE ANDRÉ



On sait que les poireaux aiment les fraises et nous sommes bien contents de les manger tous les deux. Donc, entre plantes, on s'aime ou pas... comme entre nous humains ou avec nos animaux de compagnie avec qui, parfois, l'ambiance est froide.

Vivre ensemble est inévitable et s'apprend. Nous acquérons dans l'enfance des attitudes, des automatismes, des aprioris dans une communauté plus ou moins large jouissant d'une organisation pratique, sociale et culturelle spécifique. On apprend les notions de bien et de mal, des valeurs à attribuer qui concernent... tout. La liste en est impossible, j'en choisis quelques éléments : la nature, les autres êtres vivants, les objets, les nationalités, l'argent, le profit, la force et la faiblesse, notre corps, nos sentiments, les religions, le genre, la science, la technique, etc.

Pour prendre distance de cette empreinte culturelle, nous avons entre autres nos capacités de sympathie, d'attention et d'esprit critique exercées en se promenant, via des médias écrits ou visuels, mais surtout par des rencontres d'autres humains qui nous surprennent. Car le « vivre ensemble » nous touche prioritairement dans nos vécus avec les autres, nos proches d'abord, puis nos voisins, ceux que nous admirons ou rejetons et les nouvelles connaissances que nous faisons.

Dans notre village, cet été, des animations comme la fête de fin d'école, le marché annuel, les tournois de foot et de boules, l'exposition Bossonn'Art ont joué ce rôle d'espace-rencontre. Des lieux permanents comme le tea-room et l'école nous sont aussi offerts, ce numéro vous en présente plusieurs. Bonne lecture.



ASSEMBLÉE COMMUNALE CONSTITUTIVE**LUCIEN MOGNETTI**

Les élections communales du printemps passées, comme à chaque nouvelle législature, l'Assemblée communale est réunie pour la présentation du Conseil communal, la décision quant au mode de convocation, le renouvellement du mandat de l'organe de révision, les nominations des commissions financière, d'urbanisme et des naturalisations, ainsi que les délégations de compétence octroyées au Conseil.

C'est donc le 4 juillet dernier que s'est tenue l'assemblée communale appelée constitutive, comprenant, outre les points énumérés ci-avant, deux échanges de terrain et la reprise des infrastructures pour un lotissement qui se construira en zone artisanale et industrielle.

Mme Anne-Lyse Menoud, Syndique, a ouvert la séance avec les salutations d'usage et précisé que, à titre d'essai, les débats seraient enregistrés pour la première fois, afin de faciliter la rédaction du procès-verbal. Les scrutateurs ont été ensuite nommés, MM. Maurice Gambin et Christophe Monnard, lesquels ont dénombré 44 personnes habilitées à voter, soit une majorité de 23.

Mme Menoud tint tout d'abord à remercier sincèrement les personnes ayant cessé leur activité à la fin de la précédente législature, pour leur engagement en faveur de la collectivité. Ainsi, il est pris congé de MM. Jean-Marie Pilloud, Syndic et Maurice Gambin, Conseiller communal, de MM. Gilbert Coquoz, Didier Aeby et Frédéric Wydler pour la Commission financière, de M. Guy Pachoud concernant la Commission des naturalisations et de la Commission scolaire au complet, cet organe étant supprimé avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi scolaire, Mmes Silvia Dewarrat et Fabienne Cotting, ainsi que MM. Bernard Bochud, Patrick Bligh, Dominique Wavrant et Christophe Monnard.

Le nouveau Conseil communal ayant fait l'objet d'une présentation dans l'édition de fin mars, nous n'y reviendrons pas dans ces colonnes.

Après l'approbation du procès-verbal de la dernière assemblée, tenue le 4 avril dernier, le législatif a été invité à se prononcer sur le mode de convocation des assemblées communales pour la période 2016-2021. La proposition du Conseil communal de reconduire la formule en cours, à savoir : publication dans la Feuille Officielle, Le Messenger, sur le site bossonnens.ch, par affichage aux piliers publics, ainsi que par un envoi tous ménages a été acceptée à l'unanimité.

Il était également question de renouveler le mandat de l'organe de révision externe, la fiduciaire Hervest, qui a fonctionné de 2013 à 2015 et dont le mandat pouvait être reconduit pour 3 ans, ce que l'assemblée a accepté à l'unanimité également.

Aux points 5, 6 et 7 de l'ordre du jour, il s'est agi de renommer diverses commissions pour la période administrative 2016-2021.

Tout d'abord pour la **Commission financière**, les candidatures de MM. Daniel Borno et Laurent Musy, membres sortants, ainsi que celles de Mme Christel Prélaz, économiste et MM. Didier Müller et Sébastien Perroud, travaillant tous deux dans le milieu bancaire, ont été proposées à l'assemblée, qui a accepté.

Ensuite la **Commission d'urbanisme**, avec les candidatures de MM. Bruno Fischetti, Bernard Bochud et Philippe Cottet, sortants, ainsi que de Mme Anne-Lyse Menoud et M. Aymeric Duprez, en remplacement des membres ayant quitté leur fonction. L'assemblée a également élu les cinq personnes proposées.

La **Commission des naturalisations** pour terminer, avec la proposition de reconduire les mandats des membres sortants, soit Mmes Danielle Goumaz, Marylise Monnard et Dominique Wydler, ainsi que de M. Laurent Dorthé et Luis Vicente et de nommer Mmes Amandine Pinard et Carine Cottet afin de remplacer les membres démissionnaires. L'assemblée a accepté également l'élection des personnes proposées.

Au point 8 de l'ordre du jour, le législatif a été invité à se prononcer sur les délégations de compétence octroyées au Conseil communal. La première consiste en un montant de Fr. 200'000.00 par cas pour l'achat ou la vente de terrain, permettant d'effectuer une transaction sans une décision de l'assemblée. Cette dernière devant être ensuite être informée par le biais d'un rapport. Cette délégation, donnée pour la première fois lors de la période 2006-2021, correspond à un montant de Fr. 75.00 le m2 en zone artisanale et industrielle ou Fr. 200.00 le m2 en zone à bâtir.

La seconde délégation est égale à 1% du compte de fonctionnement arrêté au 31.12.2015, soit Fr. 60'000.00 et permet une dépense urgente non prévue au budget, par année. Un rapport à l'assemblée doit également être présenté au législatif dans un tel cas de figure. Ces deux délégations de compétence ont été acceptées à la majorité des voix, le Conseil communal ne pouvant pas voter ces objets.

Deux échanges de terrain ont ensuite été présentés. Le premier concerne la parcelle communale no 101, chemin du Genièvre, d'une surface de 458 m2, contre une superficie égale à détacher de l'article no 99, dans le secteur du site médiéval, propriété de M. François-Bernard Savoy ; toutes deux sont en zone forestière et cet échange permettra de faciliter les travaux de coupe de bois sur le site de l'ancien château. Cet objet a été approuvé à l'unanimité des voix.



Le second échange est celui de la parcelle communale 174, de 712 m2, contre la parcelle 831, de 831 m2, située à l'arrière de la déchetterie. Cette transaction est effectuée dans le cadre du développement d'un lotissement par la société Durable. La commune obtient ainsi 119 m2 sans frais, ceux-ci étant assumés par cette dernière. Cet objet a également été accepté à l'unanimité.

Au point 10 de l'ordre du jour, il a été question de la reprise des infrastructures du lotissement précité, chemin du Zermiau, nom de la nouvelle route d'accès. Celle-ci sera aux normes et au gabarit nécessaire, des places de rebroussement et de stockage de la neige sont prévues. La société Durable garantit la bienfacture des travaux par des essais de plaque et une expertise, avant la remise à la commune. En outre, un éclairage, choisi par la commune, sera financé par la société.

Cela représente un attrait supplémentaire pour les artisans souhaitant s'établir dans la commune. Mise en votation, la reprise des infrastructures du Zermiau a été acceptée à l'unanimité par l'assemblée communale.

Au chapitre des divers, l'assemblée a été informée que le site internet, dépassé et devenu peu compatible avec les technologies actuelles, était en cours de remplacement. Ce nouvel outil moderne comprendra notamment une rubrique « pilier public » pour les diverses annonces et la mise à disposition des réseaux sociaux afin de diffuser les infos.

Avec les remerciements d'usage à l'assemblée pour la participation et la confiance témoignée, Mme Menoud clôtura sa première assemblée en sa qualité de nouvelle syndique en invitant l'assistance à partager le verre de l'amitié.

MARTIN NICOULIN PRÉSENTE L'HISTOIRE DE BOSSONNENS AUX ÉCOLIERS

LUCIEN MOGNETTI



Lors de l'inauguration du sentier didactique du château et du bourg de Bossonnens, Martin Nicoulin, présent pour l'occasion, a proposé de venir raconter l'histoire de Bossonnens aux élèves de l'école. Cela ressemblait à un challenge. L'histoire n'est pas forcément la branche de prédilection des plus jeunes élèves.

Tous les enseignants ont fait part de leur intérêt pour cette présentation. Ainsi, les élèves de 1H à 8H y ont participé. Les séances ont eu lieu les mardi et mercredi matin 7 et 8 juin 2016. M. Nicoulin s'est adressé à des groupes de 36 (pour les plus jeunes) à 62 élèves (pour les plus grands).



A chaque fois, durant 45 à 75 minutes, à l'aide de quelques documents photographiques bien choisis, projetés sur un grand écran dans la salle de gymnastique, M. Nicoulin a peu à peu captivé son jeune auditoire.

Chacun est ressorti très content, y compris M. Nicoulin qui s'est senti très à l'aise au milieu de ces jeunes écoliers.

Le challenge a été relevé brillamment et à la satisfaction de tous.



Nous remercions chaleureusement M. Nicoulin. Grâce à lui, tous nos élèves ont été sensibilisés à l'histoire de notre village et ont appris à s'intéresser un peu au passé.

Pensez déjà aux cadeaux de Noël !

L'occasion nous est ici donnée de rappeler ici que ce livre passionnant et captivant est disponible au prix de Fr. 70.00 auprès du secrétariat communal, rue du Bourg-Neuf 12, 021 947 44 88



90 ANS MME CÉCILE FREUNDLER

Née le 7 août 1926 à Echallens, Mme Cécile Freundler est la troisième et dernière fille du couple Joseph et Emma Ehrhard. Elle a passé son enfance entre Echallens et la ferme familiale de Morlens, aujourd'hui commune d'Ursy, dans le canton de Fribourg, origine de sa maman.



Avec le déplacement de la famille à Lausanne, Mme Freundler a pu terminer sa formation par un diplôme de secrétaire-comptable. Très intéressée par les arts, en particulier la peinture et la littérature, elle fréquenta assidûment les milieux

LUCIEN MOGNETTI



estudiantins et culturels. Dans ce cadre, Mme Freundler eût la chance de rencontrer et faire la connaissance de M. Edmond Kaiser, qui allait plus tard fonder l'association caritative Terre des Hommes et avec lequel elle travailla ensuite.

C'est également dans ces circonstances qu'elle a connu son futur mari Edouard avec lequel elle s'est marié en 1956. Mais l'union ne fut pas uniquement conjugale. En effet, son époux ayant créé une société fiduciaire en 1954 à Lausanne, Mme Freundler le seconda à la tête de celle-ci pendant près de 35 ans.

Le couple s'est installé à Bossonnens à leur retraite, en 1990, dans une maison familiale construite par leur fils Alexandre, leur seul enfant. D'interminables parties de scrabble ou de « crapette » (sorte de jeu de cartes), souvent animées, ont meublé leurs journées.

Lors du décès de son époux, 1997, Mme Freundler consacra son temps à deux passions qu'elle n'avait pu assouvir durant sa vie active, à savoir le bridge et la peinture. Mme Freundler a peint une grande quantité d'aquarelles, ayant été exposées à quelques occasions. Parmi ses thèmes de prédilection et que ses admirateurs ont apprécié le plus, nous pouvons citer les paysages inspirés du sud de la France, région que Mme Freundler adore et également de la Riviera.

Jeudi 25 août, une délégation des autorités communales, représentée par Mme la Syndique et le secrétaire, ont rendu visite à Mme Freundler, afin de lui apporter les vœux d'usage et lui remettre les traditionnels cadeaux. Entourée de son fils Alexandre et de son premier petit-fils Frédéric, le second Nicolas, étant absent du pays, Mme Freundler réserva un chaleureux accueil à ses visiteurs. Tout le monde passa un agréable et convivial moment en sa compagnie.

Le Conseil communal, auquel se joint la rédaction du Bosson'Info, présentent ses meilleurs vœux à Mme Cécile Freundler et lui souhaitent le meilleur pour les années à venir.

SPEED-DATING DU BÉNÉVOLAT

Envie d'une activité bénévole?

Pas le temps de chercher?

Participez au speeddating du bénévolat et trouvez le job bénévole rêvé en 7 mn!

- Le jeudi 13 octobre 2016
au restaurant des Halles, Bulle.
- Le mercredi 7 décembre 2016
dans la salle Grenette à Fribourg.

Inscriptions www.benevolat-fr.ch

Rte St. Nicolas de Flüe 2, 1700 Fribourg,
Tél : 026 422 37 07, info@benevolat-fr.ch



Être bénévole, c'est :

- Donner de son temps au service de la collectivité, en équipe, avec des collègues bénévoles ou salariés.
- Exercer une activité régulière ou ponctuelle selon sa disponibilité, ses aptitudes et ses envies personnelles.
- Mettre en œuvre et développer de nouvelles compétences, s'épanouir personnellement.
- Contribuer à une société plus solidaire.



REMERCIEMENTS

Nous avons été très touchés de voir l'élan spontané et amical qui a animé nombre d'amis, connaissances et habitants de Bossonnens ce Lundi 19 Septembre lors de la fugue de notre fils aîné. Nous sommes soulagés qu'il soit rentré tout seul. Ne pouvant remercier chacun/e individuellement, nous tenions à le faire par ce mot. Un grand et sincère MERCI du fond du cœur à la Commune et à vous toutes et tous pour votre soutien.

Anne & Rudolf NOORAN

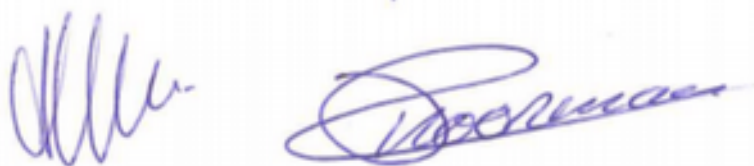



TABLE D'HÔTES « LA DÎNETTE » - CHÂTEL-ST-DENIS

Pro Senectute Fribourg vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de Tables d'hôtes, organisées par des bénévoles.

Madame Chantal Honegger vous accueille chez elle pour partager un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances.

Horaires et dates : Les mercredis

- 2016: 16 novembre, 21 décembre
- 2017: 18 janvier, 15 février, 15 mars, 19 avril

Participation :

CHF 15. — tout compris

Renseignements :

Honegger-Rupp Chantal, chemin du Chaussin 85, 1618 Châtel-St-Denis

Tél. 079 215 02 08

Inscription :

Jusqu' à 48h à l'avance, auprès du contact de chaque table.

Contact :

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18 à 1705 Fribourg
Tél. 026 347 12 40 – info@fr.pro-senectute.ch

www.fr.pro-senectute.ch





ORIENTATION À LA FIN DU CO – JUILLET 2016

DANIEL GOLAY

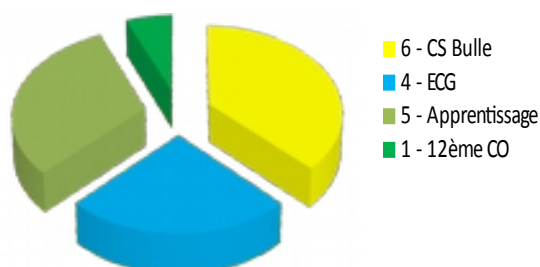
La fin de la scolarité obligatoire marque une étape importante dans la vie de chacune et chacun. Pouvoir enfin faire ce que j'ai choisi débute enfin après toutes ces années d'enseignement, soit vers 15 ou 16 ans.

Qui ne s'est pas réjoui de terminé sa scolarité obligatoire ? La plupart d'entre nous !... à l'exception bien évidemment de quelques-uns qui étaient les « intellos » présents dans toutes les classes.

Bossonnens

Choix	élèves de Bossonnens
CS Bulle	6
ECG	4
Apprentissage	5
12ème CO	1
TOTAL	16

Élèves de Bossonnens quittant le CO en juillet 2016

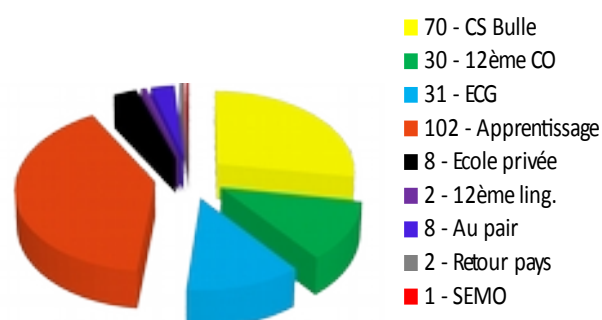


Il nous a paru dès lors intéressant de vous communiquer le choix des 254 élèves de la Veveyse ayant quitté le CO de Châtel en juillet dernier, et parmi ceux-là, le choix des 16 élèves de Bossonnens. Voici quelques chiffres et graphiques.

Ensemble de la Veveyse

Choix	Nombre d'élèves CO
CS Bulle	70
12ème CO	30
ECG	31
Apprentissage	102
Ecole privée	8
12ème ling.	2
Au pair	8
Retour pays	2
SEMO	1
TOTAL	254

Nombre d'élèves quittant le CO en juillet 2016



ASSOCIATION LIRE ET ECRIRE

L'association « Lire et écrire » propose des cours de français écrit pour adultes parlant le français et faiblement qualifiés.

Où ? Fribourg, Bulle, Romont ou Estavayer-le-Lac

Quand ? Cours en journée ou en soirée selon les lieux

Combien ? CHF 60.-/mois, participation personnelle (ou arrangement).

Renseignements et inscription par téléphone au 026 422 32 62

Association Lire et Ecrire

Email : fribourg@lire-et-ecrire.ch - www.lire-et-ecrire.ch

Case postale 915, 1701 Fribourg

- Cours de perfectionnement en lecture et écriture : pour mieux comprendre les écrits et mieux rédiger un texte en fonction d'un projet personnel ou professionnel
- Cours d'apprentissage de la lecture et de l'écriture : pour les personnes peu ou pas scolarisées et qui ont de la peine à lire
- Cours spécifique « emploi-santé » : pour les personnes qui désirent travailler dans des établissements de soins
- Cours « Lecture Parent-Enfant » : pour parents qui lisent difficilement. Le parent vient avec son enfant. Cours gratuit.



SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DU « SCOUBIDOU » - VENDREDI 24 JUIN 2016**YVONNE, BETTINA ET LILIANA**

Sous un ciel bleu avec du soleil et des températures estivales, le vendredi 24 juin à 18h30, 21 enfants faisaient leur spectacle de fin d'année au « Scoubidou », sur le thème « le cirque ».



D'abord tous les enfants étaient présents sur scène en faisant une parade et en présentant aux parents attentifs une chanson et une comptine. Ensuite quatre fauves montraient leurs sauts périlleux à travers un cerceau en feu, suivis par huit jongleurs qui faisaient tourner leurs foulards colorés.



Après vint le tour des huit acrobates sur les échasses. Pas facile de rester en équilibre dans l'herbe ! Puis sept funambules se déplaçaient sur un fil avec des balanciers dans leurs mains. Dernière représentation : cinq chevaux qui marchaient au rythme de la musique.

Pour finir le spectacle, tout le monde rentrait de nouveau sur scène pour faire une dernière poésie « Bubu le clown » et c'était déjà fini. Le spectacle était suivi d'un succulent repas, concocté par les parents. Merci de nous avoir fait goûter vos spécialités de différents pays du monde ! Vraiment un moment très chouette et agréable en compagnie des parents.

Quelques enfants ont quitté le « Scoubidou » à la fin de cette année scolaire pour continuer leur chemin à la « grande école ». C'était un grand plaisir pour nous de les accompagner pendant cette année scolaire et nous leur souhaitons bonne continuation à l'école enfantine.



Et pour les autres enfants qui reviennent en 2016/17 et des nouveaux qui vont commencer, nous nous réjouissons déjà de vous accueillir au « Scoubidou ».

Le « Scoubidou » en quelques mots

Ouvert les lundis, mercredis et vendredis matin de 8h30 à 11h00, le "Scoubidou" est géré par la Commission scolaire et subsidié par la Commune.

Sous la responsabilité d'éducatrices diplômées et expérimentées, les enfants jouent, bricolent, chantent, se font des amis, découvrent de nouvelles activités, développement leur créativité et leur imagination; ils apprennent la vie en groupe et le partage.

Le Groupe de jeux "Scoubidou" accueille principalement des enfants de 2 à 4 ans. Il peut également accueillir quelques enfants de l'école enfantine durant les matinées au cours desquelles ils ne sont pas scolarisés.



DEBORA FISCHETTI**DANIEL GOLAY**

En août 2015, l'école de Bossonnens, accueillait 2 nouvelles jeunes institutrices, fraîchement issues de leur formation. Nous leur avons demandé leur impression après une année de pratique et de nous parler également un peu d'elles.



Interview :

Debora Fischetti, pouvez-vous brièvement vous présenter ?

Je m'appelle Debora et j'ai 24 ans. J'ai effectué mon école primaire à Bossonnens. Après l'école obligatoire, j'ai décidé d'aller au gymnase. Puis, j'ai étudié à la Haute Ecole Pédagogique de Fribourg. Cette année, j'entame ma deuxième année d'enseignement.

Depuis quand aviez-vous fait le choix de devenir institutrice ? Depuis le 1er jour d'école vers 6 ans ou est-ce venu plus tard et comment ?

Je rêve de ce métier depuis mon enfance. Je me souviens encore quand je jouais à la maîtresse avec mes amis et mes cousins. J'étais, bien entendu, toujours l'enseignante. Je préparais des fiches, faisais des corrections, donnais des explications sur un tableau.

Une fois mon Gymnase terminé, j'ai tout de même hésité entre deux écoles. Je me demandais si j'avais réellement envie d'être enseignante ou si c'était juste idée persistante. Aujourd'hui, je sais que c'est vraiment ce dont je rêvais.

Après la première année d'enseignement, quelles sont vos premières impressions ? Correspondent-elles avec l'idée que vous aviez de la profession ?

Arrivée au terme de ma première année, je suis contente d'avoir choisi cette voie. Elle a certes été intense, mais très riche.

De l'âge de 6 ans à la fin de votre scolarité obligatoire, vous étiez élève. Quelle impression cela fait-il de se retrouver de l'autre côté, d'inverser les rôles ?

Au début, c'était un peu étrange. C'est comme si je n'avais jamais quitté l'école. On peut dire que c'est presque ça, car j'enseigne dans l'école où j'ai grandi. Parfois, le fait d'avoir inversé les rôles nous aide dans notre enseignement car nous savons ce qui pourrait intéresser les élèves.

Parlez-nous un peu de la formation de votre métier et ce que vous en pensez.

La formation que j'ai suivie a été intéressante et variée. Nous sommes formés sur plusieurs aspects : pédagogiques, psychologiques, didactiques, etc. De plus, nous avons la chance d'avoir six stages qui nous permettent de mettre en pratique ce que nous avons appris. Ceux-ci sont très intenses mais ils sont un réel plus dans la formation. Ils nous permettent d'acquérir des compétences supplémentaires.

On entend parfois dire que votre profession bénéficie de beaucoup de vacances et que les journées de travail ne sont pas comme dans le privé. Mythe, réalité ou est-ce une forme de jalousie ?

Dans ce métier, comme dans d'autres, nous avons la chance de pouvoir organiser notre temps de travail comme nous le souhaitons, hors temps de classe. Il est cependant important de nous référer à notre cahier des charges. Il indique que notre durée de travail est de 42 heures par semaine.

Comment avez-vous été accueillies dans l'école ?

Nous avons été très bien accueillies. Nous nous sommes vite senties à l'aise car il y a une bonne entente et ambiance au sein du corps enseignant. Je les remercie.

Quelles sont vos passions ou hobbies à côté de votre vie professionnelle ?

J'aime beaucoup passer du temps en famille et avec mes amis. J'aime également aller nager et me promener.

Et dans 5 ou 10 ans, avez-vous déjà une idée d'où vous serez ?

Pour l'instant, je ne sais pas. Je serai certainement encore dans le domaine de l'enseignement mais où et comment... à voir.



NOÉMIE VAUCHER**Pouvez-vous brièvement vous présenter ?**

Je m'appelle Noémie et j'ai 24 ans. J'ai grandi à Ecublens (FR) et j'habite maintenant à Siviriez. J'ai étudié à la Haute Ecole Pédagogique (HEP) de Fribourg. J'ai commencé à enseigner il y a une année à Bossonnens avec des élèves de 3H. Cette année, je suis les mêmes élèves en 4H.

Depuis quand aviez-vous fait le choix de devenir institutrice ? Depuis le 1er jour d'école vers 6 ans ou est-ce venu plus tard et comment ?

C'est à l'école secondaire que je me suis décidée à faire le métier d'enseignante. J'ai eu l'occasion de faire un petit stage dans des classes, ce qui a confirmé mon choix.

Après la première année d'enseignement, quelles sont vos premières impressions ? Correspondent-elles avec l'idée que vous aviez de la profession ?

Grâce aux stages que nous avons eus dans la formation, nous pouvions déjà nous faire une bonne idée du métier. Je constate parfois qu'il y a des différences entre la théorie et la pratique. C'est en vivant les choses que j'apprends beaucoup.

De l'âge de 6 ans à la fin de votre scolarité obligatoire, vous étiez élève. Quelle impression cela fait-il de se retrouver de l'autre côté, d'inverser les rôles ?

Cela fait un grand changement ! J'essaie toujours de m'imaginer en tant qu'élève afin de savoir ce que j'aimais à cet âge. Cela m'aide à préparer des leçons qui conviennent au mieux aux enfants.

Parlez-nous un peu de la formation de votre métier et ce que vous en pensez.

Malgré une charge de travail parfois élevée à certains moments, j'ai passé trois belles années à la HEP. Cette école met un grand accent sur la pratique, ce que j'ai beaucoup apprécié. De plus, j'ai fait de magnifiques rencontres qui resteront inoubliables.

On entend parfois dire que votre profession bénéficie de beaucoup de vacances et que les journées de travail ne sont pas comme dans le privé. Mythe, réalité ou est-ce une forme de jalousie ?

Dans ce métier, nous devons travailler 1900 heures par année. Cependant, hormis le temps passé avec les élèves, nous avons

DANIEL GOLAY

l'avantage de pouvoir gérer notre temps comme nous le souhaitons. Mais quand on aime ce métier, on ne compte pas ses heures !

**Comment avez-vous été accueillies dans l'école ?**

Nous avons été très bien accueillies. Au sein du corps enseignant, il y a une grande entente et beaucoup de soutien, c'est comme une petite famille. Je profite au passage de remercier mes collègues de toute l'aide qu'ils nous ont apportée.

Quelles sont vos passions ou hobbies à côté de votre vie professionnelle ?

A côté de l'école, j'aime rencontrer ma famille et mes amis. Mes hobbies sont également le sport, la nature et les voyages.

Et dans 5 ou 10 ans, avez-vous déjà une idée d'où vous serez ?

C'est une question difficile à répondre ! Je me plais beaucoup à Bossonnens donc je peux très bien m'imaginer y enseigner encore dans 5 ou 10 ans.



BOSSON'ART

HENRI ANDRÉ



« Une scène à la campagne », tel est le sous-titre pour désigner le Théâtre du Jorat à Mézières. À Bossonnens, c'est de l'art à la campagne auquel nous convie Bossonn'Art et c'est bien dans un cadre champêtre que s'est tenue la fête, précisément dans le vieux bourg de Bossonnens.

Rude décision à prendre, les prévisions météorologiques pour la journée du 18 juin ne prédisaient pas à un optimisme béat. Allons-y quand même... « Alea jacta est » comme disait l'autre.



Dès le matin, ballet de voitures et de camionnettes : plus de 40 artistes débarquent leurs œuvres et préparent leur exposition. Malgré le temps maussade, ils s'activent à installer tentes, tables, chaises, treillis ou chevalets.

Il y a ceux qui travaillent en trois dimensions, les sculpteurs, dont l'invité d'honneur, Raoul Thonney. Parmi les autres artistes, ceux qui travaillent le métal comme Dominique Andreae qui obtient le 1er prix des sculpteurs, d'autres taillent le bois comme Gérald Chevalley dont les fleurs ou les hiboux fascinent les visiteurs, certains, comme « Y'a q'A » (Jimmy Bossy) et sa poya, mélangent les deux matériaux, d'autres encore récupèrent des fourchettes ou d'étranges objets. Et puis, il y a ceux et celles qui font de la céramique à l'instar de Christiane Séchaud-Belet.

Enfin, il y a ceux nombreux qui pratiquent la photographie, la peinture, la gravure. Mélange des genres, des couleurs et des formes. Certains, comme Achille Robert ou Yo-Xarek Wolter, s'activent et font ainsi une démonstration de leurs talents. D'autres en profitent pour tailler une bavette avec les curieux ou expliquer leur approche.



Les spectateurs se promènent d'un endroit à l'autre, s'égarent entre des arbustes, longent un potager et contemplent tableaux et sculptures dispersés dans la verdure. Ce qui ne les empêche pas de boire à tout moment ou de se restaurer le midi !



Visite aussi des autorités communales, la syndique en tête. Quant à Mme Bochud, fort prudemment, elle ne se mêle pas à la foule bigarrée qui se ballade dans les prés et reste sur la route qui mène à la chapelle tout en poussant son tintébin.



La chapelle du bourg abrite des stands de peinture à l'extérieur et, à l'intérieur, les dessins des plus jeunes, des enfants de Bossonnens et d'Oron.

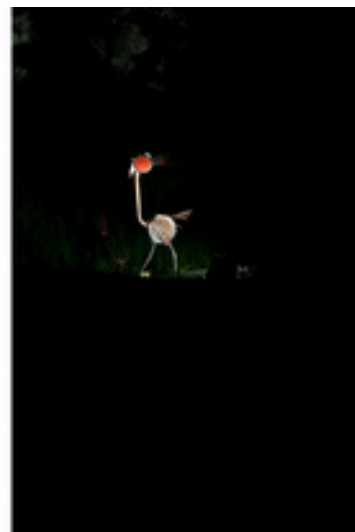
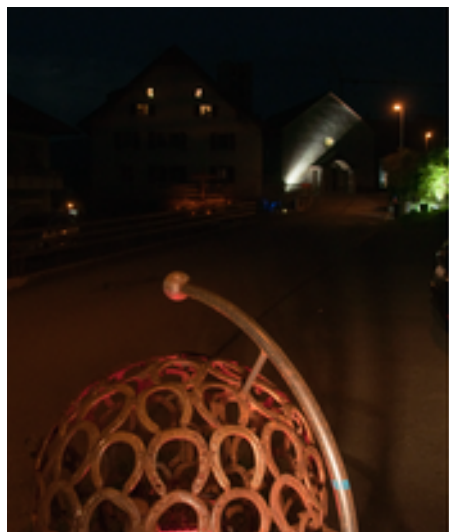
Les résultats des concours (le public est appelé à voter dans la tente montée pour l'occasion) sont proclamés à la fin de cette belle journée. Concours des sculpteurs : Dominique Andreae (1er) et Raoul Thonney (2ème) ; concours des artistes : Jean-Daniel Cart (1er) et Fanny Padoan (2ème).



Les enfants ont aussi leur concours ; toutefois, c'est le comité qui vote.



Mais les grandes sculptures, tout comme les dessins de la chapelle, sont exposées durant deux semaines. Le soir, elles sont illuminées, magie de la lumière, féerie des couleurs pour le spectateur qui s'aventure dans le vieux bourg plongé dans la nuit...



MARCHÉ VILLAGEOIS

Place Saint-Antoine, espace bien agréable pour les enfants tout comme pour les adultes qui peuvent y prendre une collation aux tables abritées du tea-room. C'est là que le marché villageois s'est installé. Ce 27 août, les places ombragées sont plus recherchées que les autres. Le soleil est au rendez-vous et il fait chaud. Le « bar » ne désemplit pas et sert la nouvelle bière locale, la « Boss'Beer » dans sa robe légèrement ambrée.

Les promeneurs déambulent entre les échoppes tenues par des artisans qui cherchent l'ombre. Petits et grands voisinent dans ce joyeux tohu-bohu.



Sur les étals : des bijoux, des pulls, des chaussettes en laine, de la dentelle, des bibelots en bois, de la vaisselle en céramique, des nappes, des jouets, de la charcuterie, des thés, du vin, de l'absinthe...



Bref, il y en a pour tous les goûts ! Il y a même des stands improvisés et tenus par des enfants. Et puis de quoi se restaurer à l'abri du soleil. Parasols et tentes sont bien fréquentés par les chaland.

MARISE ET HENRI ANDRÉ

Au bureau communal, des ballons de toutes les couleurs côtoient des piles de dossiers plus ou moins épais. Les plus jeunes les lâcheront — les ballons, pas les dossiers — depuis le centre de la place St-Antoine après avoir rempli la carte qui leur est attachée, en espérant son retour.



Associations – Se respecter – ligues de santé



**LES ÉNERGIES RENOUVELABLES, MYTHE OU RÉALITÉS ?****DANIEL GOLAY**

Au lendemain du scrutin du 25 septembre où le peuple suisse a dit non à l'initiative des Verts, qui demandait que l'empreinte écologique de la Suisse soit réduite à une fois la Terre d'ici 2050, préférant suivre le Conseil fédéral qui mise sur la poursuite des mesures volontaires de la part de l'économie, le progrès technique et les incitations à un comportement écologique de la population.

Nous profitons de cet épisode pour présenter quelques dates et chiffres à l'état brut résumant la situation actuelle de notre monde d'aujourd'hui.

Tout d'abord faisons un grand bond en arrière pour prendre un peu de recul sur l'Univers et l'Homme :

- -13,8 milliards d'années : création de l'Univers (Big Bang)
- -4,6 milliards d'années : création du système solaire
- -3,5 milliards d'années : apparition de la vie sur terre
- Dès -520 millions d'années : formation du pétrole et du gaz
- Entre -360 et -290 millions d'années : formation du charbon
- Entre -7 et -3.2 millions d'années : apparition de la lignée humaine.

Puis quelques dates ou périodes d'apparition et d'utilisation de différentes formes d'énergie :

- Maîtrise du feu (1ère énergie renouvelable – la biomasse bois) – 400'000 ans.

Ensuite, sans repères précis, utilisation :

- de l'énergie éolienne (bateaux à voile, moulins)
- de l'énergie hydraulique (moulins à eau)
- de l'énergie solaire (réel, avec le Skaphia, sorte de miroir parabolique pour allumer la flamme olympique, ou légendaire, Archimède et ses miroirs)
- du charbon : pour le chauffage depuis l'antiquité, pour l'industrie depuis les années 1800.
- premier forage pétrolier (Drake – USA) en 1859
- invention de l'ampoule électrique à incandescence par Thomas Edison et construction de la première centrale hydroélectrique (7 kW) en 1879
- première centrale nucléaire civile : en 1954 (en ex URSS)

On peut mettre en évidence trois phénomènes :

1. La poussée démographique. Nous étions de la Terre :

- Vers -10'000 : moins de 10 millions d'humains
- En l'an 0 : entre 200 et 400 millions
- En l'an 1000 : entre 250 et 350 millions
- En 1750 : entre 600 et 900 millions
- En 1900 : entre 1,55 et 1,75 milliards
- En 2000 : 6,1 milliards
- En 2014 : 7,15 milliards

La population mondiale doublerait tous les 38 ans...

2. L'accroissement du besoin en énergie :

Dans les 18 dernières années, la consommation d'énergie dans le monde a augmenté de 40 %. La Chine, exemple des nouveaux pays industrialisés, voit sa consommation d'énergie plus que tripler de 1990 à 2008.

3. La raréfaction des ressources d'énergies fossiles et minières (non renouvelables) :

Au rythme actuel, nous allons épuiser les réserves fossiles :

- D'ici 50 ou 60 ans pour le pétrole et le gaz
- D'ici 100 ans pour l'uranium.
- D'ici 100 à 200 ans pour le charbon

Nous aurons mis 200 à 300 ans pour consommer le pétrole et le gaz produits depuis 500 millions d'années... et l'uranium de la terre entière... Et la terre se réchauffe – nous sommes entrés dans l'Anthropocène.

Attention : ces chiffres sont contestés, et contestables, mais ils donnent une idée de l'ampleur du problème.

Une énergie renouvelable est une énergie se renouvelant rapidement, inépuisable à l'échelle de temps humain, soit une énergie issue de phénomènes naturels réguliers ou constants provoqués par les astres (soleil, lune, terre).

Le caractère renouvelable dépend de la vitesse à laquelle elle se renouvelle, mais également de la vitesse à laquelle elle est consommée (comme le bois des forêts par exemple).

Les différents types d'énergie sont les suivants :

Énergie solaire

- Thermique : production de chaleur
- Thermodynamique : production de vapeur

Énergie de l'eau

- Qui utilise la puissance des vagues
- Marémotrice, qui utilise le mouvement des marées
- Hydrolienne, qui utilise les courants sous marins
- Maréthermique, qui exploite la différence de température entre les eaux de surface et les eaux profondes.

Énergie du vent

- Conservation de l'énergie mécanique (faire avancer un véhicule) pomper de l'eau ou faire tourner la meule du moulin.
- Transformation en énergie électrique – l'éolienne est accouplée à un générateur.

Énergie interne de la terre

- Géothermique : la chaleur de la terre extraite pour l'utiliser comme chauffage ou pour la transformer en électricité.



Énergie de la biomasse :

- Bois
- Méthanisation et production de biogaz à partir de déchets verts ou organiques
- Recyclage de l'huile végétale usagée en biocarburant

Mais toutes ces énergies ont leurs propres limites : leur coût de production, leur intermittence (pas d'énergie sans vent ou sans soleil), leur stockage et leur transport vers les lieux de consommation, une pollution visuelle ou sonore plus ou moins importante.

Le développement des énergies renouvelables est un axe parmi d'autres : fin du gaspillage, sobriété (immobilier résidentiel, tertiaire ou industriel à énergie positive, moteurs consommant peu, procédés industriels optimisés), décroissance (scénario Négawatt), efficacité, et recherche de nouvelles solutions

Les énergies renouvelables sont là : leur développement à elles seules ne suffira pas à résoudre les problématiques énergétiques et climatiques des prochaines années mais elles contribueront à diminuer l'utilisation des ressources fossiles, en attendant la ou les autres solutions....

**PROJECTION DU FILM « DEMAIN »****DANIEL GOLAY**

Dans les salles de cinéma depuis le 2 décembre 2015, le film documentaire de Mélanie Laurent et Cyril Dion fait un tabac ! Plus d'un million de spectateurs en France, distribué dans 27 pays, César du meilleur documentaire.



Alors que l'humanité est menacée par l'effondrement des écosystèmes, Cyril, Mélanie, Alexandre, Laurent, Raphaël et Antoine, tous trentenaires, partent explorer le monde en quête de solutions capables de sauver leurs enfants et, à travers eux, la nouvelle génération. A partir des expériences les plus abouties dans tous les domaines (agriculture, énergie, habitat, économie, éducation, démocratie...), ils vont tenter de reconstituer le puzzle qui permettra de construire une autre histoire de l'avenir.

La projection du film « Demain » est programmée le :

Mercredi 12 octobre 2016 à 19h30

A la salle polyvalente de l'école

Le Conseil communal et la Commission de l'énergie vous invite à découvrir ou revoir cette passionnante histoire, nous vous attendons nombreuses et nombreux.

**LUCIEN WILLEMIN - CROISSANCE, DÉCROISSANCE, COMMENT SORTIR DE L'IMPASSE ?****DANIEL GOLAY**

Peut-être vous souvenez-vous encore de la conférence interactive sur le thème de l'énergie grise donnée il y a quelques années à la salle polyvalente de l'école.

De formation bancaire, ce conférencier en environnement

revient cette année à Bossonnens pour présenter :

« Croissance, décroissance, comment sortir de l'impasse ? »

**Jeudi 24 novembre 2016, 19h30,
à la salle polyvalente de l'école**

La croissance actuelle participe au déclin de la vie sur terre. Et pourtant, sans croissance, nombre d'emplois disparaîtraient. Mais alors que faire ?

Lucien Willemin nous invite à prendre le large pour ouvrir à

une nouvelle dimension environnementale et propose une solution économique concrète pour stimuler la réparation... la Consigne Energie-grise qui a déjà fait son entrée au Palais fédéral !

Au fil de cette conférence, on pourra également constater que :

- L'utilisation faite des écobilans favorisent la pollution.
- Les technologies propres n'existent pas.
- La recherche de l'efficacité énergétique à tout prix rétrécit l'esprit humain.

Des pistes et des réflexions partagées dans le nouvel ouvrage de Lucien Willemin « Fonce Alphonse », publié aux éditions G d'encre.

Nous avons suscité votre intérêt ? Alors nous vous attendons nombreuses et nombreux. Venez en famille ou avec vos amis.



**VIDANGE DES PISCINES****DANIEL GOLAY**

Au vu du nombre de piscines et également des différents types de ces dernières, il nous paraît important de signaler quelques règles au sujet du mode d'évacuation des eaux à la fin de la saison, avant que ces dernières soient préparées à affronter l'hiver.

Rappel :

Le mode d'évacuation des eaux de piscines privées dépend de leur nature et origine.

A) Eaux de baignade :

Ces eaux sont considérées comme non-polluées et doivent être évacuées vers des canalisations d'eaux pluviales (EP).

Attention : il est impératif de cesser tout apport de produits de traitement de l'eau (chlore, brome ...) au minimum 48 heures avant de vider le bassin.

B) Eaux de nettoyage :

Elles proviennent du nettoyage de la piscine après vidange et sont chargées en détergent, acide ou eau de Javel. Elles sont polluées et doivent par conséquent être évacuées dans les canalisations d'eaux usées (EU), par l'intermédiaire d'une vanne de vidange multivoies ou d'une pompe.

Attention : la vanne de vidange multivoies doit impérativement être placée en position « eaux usées » dès que le bassin est vidé et avant le début du nettoyage.

C) Eaux de lavage des filtres :

Les eaux de lavage des filtres (à sable, à diatomées, à cartouches, etc ...) sont des eaux polluées et doivent être

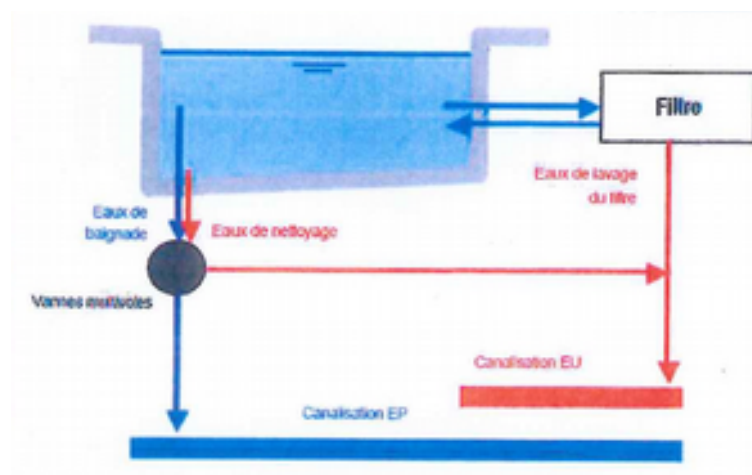
évacuées dans les canalisations d'eau usées (EU).

Cas particulier :

Concernant les installations existantes de traitement d'eau par électrodes cuivre / argent, une installation de prétraitement permettant de retenir le cuivre est obligatoire (échange d'ions, filtration, floculation ou autres) avant le rejet aux canalisations d'eaux usées. Dans ce cas, un contrat de maintenance auprès d'une entreprise spécialisée est obligatoire.

Lors de la construction de nouvelles piscines, ces installations de traitement cuivre / argent ne sont plus autorisées.

Les bains à remous ou à tourbillons privés, tels que Spa ou « Jacuzzi » doivent dans tous les cas être raccordés aux eaux usées (EU).

Schéma de principe**TAILLE DES HAIES****DANIEL GOLAY**

Nous profitons également de la période automnale pour rappeler à tous les propriétaires de la commune de procéder à l'émondage des arbres, arbustes et haies vivantes bordant les routes publiques, selon les critères définis dans la loi sur les routes.

Ces travaux doivent être exécutés jusqu'au 1er novembre de chaque année.

Passé ce délai, le Conseil communal pourra charger une personne de faire le nécessaire aux frais du propriétaire concerné.



DE L'EAU !**HENRI ANDRÉ**

Peut-être avez-vous reçu de la commune un avis ainsi rédigé : « Suite à une importante fuite d'eau survenue hier soir, l'eau sera entièrement coupée aujourd'hui pour permettre la réparation. La durée de l'intervention ne peut être déterminée. Nous vous remercions de votre compréhension. » C'est que la distribution d'eau est une affaire communale.



Et si une rupture survient dans les canalisations, on peut entendre diverses exclamations du genre :

- « - Maman, j'peux plus m' brosser les dents ! »
- « - Plus d'eau pour la vaisselle ! »
- « - Merde ! Pas moyen de prendre ma douche. »
- « - Mes mains, CDguez ! »
- « - Et comment je vais cuire le riz ? »



C'est que nous sommes bien dépendants de l'eau dite « courante ». La commune, qui est responsable du réseau de distribution jusqu'au compteur, est raccordée au réseau régional d'alimentation en eau potable de l'Association Veveyse – Glâne – Gruyère (AVGG) et s'affaire à réparer la fuite au plus vite via les concessionnaires locaux, Coquoz Constructions SA et H & M Dorthe Sàrl. Dans la mesure du possible, les réparations se font la nuit, malgré le bruit, la sécurité malaisée des ouvriers, une autorisation préalable et un coût beaucoup plus élevé. C'est pourquoi l'eau fait parfois défaut la nuit et une partie de la matinée.

Le secteur concerné par la fuite est isolé par des vannes situées en amont et en aval. La pression de l'eau n'est toutefois pas réduite à zéro car il s'agit d'éviter que les canalisations ne soient envahies par le sol et que l'eau ne soit contaminée par des éléments indésirables. Ce sont toujours des interventions spéciales pratiquées sur le trottoir, sur la route ou dans un jardin privé.



Reste à repérer la fuite puis à la colmater. Une mini-pelle sur chenilles et de l'huile de bras sont mises à contribution pour creuser le sol et dégager la conduite fautive parfois enchevêtrée au milieu d'autres tuyaux (tuyauterie pour l'eau usée, le gaz, l'électricité ou le téléphone). Marteau-piqueur, pompe, groupe électrogène, pelles complètent l'outillage. Un manchon de réparation commandé expressément à Châtel-St-Denis, voire à Bulle, sera placé sur la tuyauterie défectueuse.



Les fuites proviennent de la corrosion des raccords, de courants vagabonds (courant électrique de faible valeur qui circule de façon non maîtrisée dans le sol) et le vieillissement des conduites (beaucoup ont plus de 40 ans). Heureusement, ce genre d'incident, ça n'arrive pas tous les jours ! Quatre ou cinq interventions une année et aucune une autre année.



BOULANGERIE ET TEA-ROOM - JOËLLE ET ERVIN ZIHLMANN,



A l'heure des difficultés de la coopérative immobilière Biolley, M. et Mme Zihlmann sont sollicités pour reprendre la boulangerie et le tea-room. Ils acceptent ; le parking les convainc. Ils mettent leur avoir pour acheter de la farine et le strict nécessaire et ils démarrent ! Lorsqu'au moment de la faillite de la coopérative, en 1996, ils décident de racheter le commerce, une cliente et un membre de la famille les aident financièrement. Aucun emprunt bancaire n'a été fait, parce qu'impossible...

Au tea-room aussi petit à petit le nombre d'employées augmente ; ce sont maintenant quatre femmes qui y travaillent à mi-temps.

- « Et ma sœur ! », dit la patronne.



Tout ce qui est vendu au magasin est fabriqué au sous-sol (« sauf les donuts », est-il précisé). Et quelle diversité ! De très nombreux pains différents sont offerts, dont un pain avec 20% de gluten seulement, donc supporté par les intolérants au gluten.

En 1996 encore, ils engagent un employé boulanger. En 2006, ils se constituent en Sarl et prennent Damien Pittet, leur employé, comme associé. À ce jour, pour la fabrication, 6 personnes œuvrent en sous-sol : E. Zihlmann, D. Pittet, Éric un employé et trois apprenti(e)s : un(e) de 1ère année, un(e) de 2ème et un(e) de 3ème. Eh oui, des jeunes filles sont intéressées par cette profession !

Tous leurs pains sont fabriqués sans produit de panification, tous avec leur levain (« un levain vieux de vingt ans ») ; on trouve également un large choix de confiserie, du chocolat, des sandwiches, des canapés, des flûtes, etc. etc. Les divers produits utilisés sont achetés localement et autant que possible en bio.

D'ailleurs, une de leurs filles vient de terminer sa formation. Le patron dit que c'est « joli » pour lui de former et collaborer avec ces jeunes, bien que ce soit exigeant.

Ils se disent heureux de pouvoir bien collaborer avec le commerce Denner voisin qui se fournit chez eux.

Ils sont au début seuls les deux, sept jours sur sept, pour assurer le commerce, avec déjà deux enfants. Madame était « au four et au moulin », comme on dit : tenir le ménage, le tea-room, s'occuper de l'administration et parfois aussi aider son mari à la fabrication du pain. « Elle a toujours su assurer un rythme qui permette la vie de famille », nous confie-t-il.



Parce qu'avec les horaires de boulanger, ce n'est pas une sinécure ! Avant l'achat d'une chambre de pousse (nous y reviendrons), le travail commençait à 8 heures du soir !!! Il faut faire la pâte, laisser fermenter, taper, mouler, laisser à nouveau fermenter avant d'enfourner. Enfourner de nombreuses fois...



Plus il y a de pâte, plus la fermentation est intense. Une fois, la pâte a réussi (!) à ouvrir la porte du frigo ! On peut imaginer une invasion digne d'un film d'horreur.

Énormément de travail donc, des années durant. Mais petit à petit la vie s'est détendue, deux fillettes sont nées. Le commerce marche bien, les techniques nouvelles, des outils nouveaux ont facilité la fabrication, comme la « chambre de pousse » qui permet de ne commencer le travail qu'à... minuit. Un résultat appréciable de l'informatique.

Au fil des ans, nombre d'observations sont faites dont voici deux exemples : année après année, la farine se comporte différemment ; pour pallier ces effets, les meuniers mélangent progressivement l'ancienne mouture à la nouvelle. Et un autre étonnement : au mois de mai, la farine est plus difficile à travailler... ! ? Un jour, un meunier explique à Ervin : « en mai, les blés fleurissent, la farine y réagit ! »



M. Zihlmann est passionné par son métier et il aime la nuit. « C'est nécessaire pour ce travail. »

Des souvenirs marquants ? « Un début d'incendie, une inondation... ». Ce qui le marque le plus c'est de voir aujourd'hui encore des habitants du village, alors jeunes gens qui passaient par les sous-sols (non, ce n'est plus possible) pour venir demander des petits pains au petit matin. « Vingt ans après, vingt de plus, je les rencontre encore ! ».

Savourons la chance qui est la nôtre, gens de Bossonnens, de pouvoir nous approvisionner chez un artisan (les artisans boulangers deviennent rares) et de jouir d'un lieu accueillant où boire quelque chose tranquillement dans un cadre agréable, faire des rencontres, papoter avec des connaissances et amis. C'est un lieu central du village.

**JOURNAL COMMUNAL AU 15 SEPTEMBRE 2016****CARNET ROSE**

Iñan Landa Nahia, fille d'Usua et Enaitz, née le 8 juin 2016
Perruccio Mattia, fils d'Océane et Damien, né le 2 juillet 2016
Dénervaud Robin, fils de Bérangère et Richard, né le 8 juillet 2016
Maillard Cédric, fils de Nelly et Greg, né le 24 juillet 2016
Duvoisin Ethan, fils de Charlene, né le 26 juillet 2016
Dutoit Matis, fils de Marielle et Stéphane, né le 10 septembre 2016

TOMBOLA MARCHÉ VILLAGEOIS DU 27 AOÛT

Numéros gagnants :

406 vert – 324 rose clair – 372 rose clair –
0278 bleu – 69 bleu – 0423 rose foncé –
0214 bleu – 0399 jaune – 0334 jaune.

Les lots sont à retirer auprès de
l'administration communale durant les
heures d'ouverture du bureau.

HORAIRES DU BUREAU COMMUNAL

JOUR	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	8h15 – 11h45	14h – 17h
Mardi	8h15 – 11h45	14h – 17h
Mercredi	8h15 – 11h45	14h – 18h
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	8h15 – 11h45	14h – 17h

AGENDA MANIFESTATIONS

12 octobre 2016	Projection du film documentaire « Demain » - 19h30	Bossonnens, salle Polyvalente
12 novembre	Concert – Société de Développement d'Attalens	Attalens
18 et 19 novembre	Soirées annuelles de danse Mi-ange, mi-démon	Attalens
24 novembre	Conférence de M. Lucien Willemin – 19h30 « Croissance, décroissance, comment sortir de l'impasse »	Bossonnens, salle polyvalente
25 novembre	Concert de la Chorale des Artilleurs de la Veveyse	Granges
25, 26 et 27 novembre	Soirées annuelles de la Société de gymnastique	Attalens
2 et 3 décembre	Bar de la Saint-Nicolas, jeunesse de Tatroz	Tatroz
4 décembre	Saint-Nicolas (Société de développement)	Granges
4 décembre	Saint-Nicolas (Société de développement)	Attalens
6 décembre	Saint-Nicolas (Société des enfants des écoles)	Bossonnens
8 décembre	Match aux cartes (Société des enfants des écoles)	Bossonnens, salle polyvalente
10 et 11 décembre	Marché de Noël (Société des enfants des écoles)	Bossonnens, salle polyvalente
17 décembre	Concert de l'Avent – Anonyme 80	Attalens
17 et 18 décembre	Coupe de Noël (Société de gymnastique d'Attalens)	Attalens

Vous organisez un événement à Bossonnens, cette rubrique vous est réservée !

Les spectacles, concerts, marchés, expositions et autres manifestations nous intéressent.

Contactez-nous : bossonnens@bluewin.ch ou 021 947 44 88

